



Providing Services Across
Financial Services Sectors

[Insurance](#) [Pensions](#) [Hearings & Decisions](#) [Licensing & Registration](#) [Who We Regulate](#) [About FSCO](#) [Publications](#)

You are here: [Home](#) > [French](#) > [Publications](#) > [Bulletins](#) > [Property and Casualty - Auto Bulletins](#) > [2010](#)

Text size: [+](#) [-](#)

> Mise en place des réformes de l'assurance-automobile: formulaires de demande d'indemnités d'assurance-automobile (version nouvelle ou révisée) et modalités d'application de la taxe de vente harmonisée (TVH)

[Assurance
multirisques -
Bulletins - Auto](#)

[Bulletins sur les
régimes de retraite](#)

[Bulletins de contrôle
et de mise en
application](#)

[Bulletins sur les
changements à la
délivrance de permis](#)

[Bulletins par secteur](#)

Bulletin

N° A-05/10

I.A.R.D

– Automobile

Mise en place des réformes de l'assurance-automobile: formulaires de demande d'indemnités d'assurance-automobile (version nouvelle ou révisée) et modalités d'application de la taxe de vente harmonisée (TVH)

À l'attention de toutes les compagnies d'assurance autorisées à exercer des assurances-automobiles en Ontario

Dans ce Bulletin, la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) diffuse trois formulaires de demande d'indemnités d'accident légales, dans une version révisée. Ces formulaires sont utilisés dans le Système de demandes de règlement pour soins de santé liés à l'assurance automobile (Système DRSSAA) et tiennent compte des réformes de l'assurance-automobile qui prendront effet le 1^{er} septembre 2010. Nous avons apporté les changements aux formulaires après avoir consulté les parties prenantes dans l'industrie des assurances, les professionnels de santé et les représentants personnels. La CSFO diffusera les autres formulaires révisés de demande d'indemnités d'accidents en juin 2010.

Par ailleurs, à compter du 1^{er} juillet 2010, la taxe de vente provinciale (TVP) et la taxe sur les produits et services (TPS) fusionneront pour former la nouvelle taxe de vente harmonisée (TVH). Comme l'utilisation des formulaires modifiés débutera le 1^{er} septembre 2010, il y aura une période de transition entre la date d'application de la TVH et la date d'entrée en vigueur des nouveaux formulaires. Durant cette période de transition (entre le 1^{er} juillet 2010 et le 31 août 2010), vous indiquerez la TVH dans les cases prévues pour la TPS sur les formulaires prescrits actuellement. (Pour obtenir ces derniers, consultez le site Internet de la CSFO à l'adresse www.fSCO.gov.on.ca.) De plus, il vous faudra soumettre séparément les factures des services qui sont fournis jusqu'au 30 juin 2010: vous ne devrez pas les associer avec celles des services offerts à compter du 1^{er} juillet 2010.

Modifications des formulaires

Le plan de traitement et d'évaluation (FDIO 18), la facture d'assurance-automobile standard (FDIO 21) et le formulaire de confirmation du traitement (FDIO 23) ont fait l'objet des révisions suivantes:

- Les champs d'information pertinents ont subi des modifications pour tenir compte des

NOTE: Les bulletins affichés sur ce site Web vous sont offerts comme références historiques seulement. Les informations qu'ils renferment sont exactes à la date de publication, mais sont sujettes à changement et peuvent avoir été remplacées par un bulletin ultérieur. Les utilisateurs sont encouragés à vérifier ces informations avant de prendre toute décision.

Les bulletins affichés peuvent contenir des formules périmées. Pour la version actuelle des formules de la CSFO, veuillez consulter la [section formules](#) de ce site Web.

nouvelles dispositions sur le conflit d'intérêts dans la nouvelle Annexe sur les indemnités d'accident légales – en vigueur dès le 1^{er} septembre 2010 (la nouvelle Annexe).

- Un nouveau champ pour la nouvelle taxe (la TVH) remplace les champs prévus pour la TVP et la TPS.
- Les allusions aux Lignes directrices préautorisées ont été modifiées pour prendre en compte les directives concernant les blessures mineures (le cas échéant).
- Le nouveau formulaire FDIO18 regroupe les demandes de traitement et d'évaluation, et le formulaire FDIO 22 a été supprimé.
- La partie 4 sur la version papier du formulaire FDIO 18 comprend de nouveaux champs d'information pour prendre en compte les infirmités liées aux accidents survenus avant et après le 1^{er} septembre 2010. (À noter que cette modification ne posera aucun problème pour les utilisateurs du Système DRSSAA puisque la version électronique du formulaire n'exige pas l'ajout de nouveaux éléments d'information.)
- La demande de consentement à la partie 10 du formulaire FDIO 18 a été modifiée. Elle ne mentionne plus le consentement pour les consultations au titre des articles 24 (1) 9 et 24.1 (1) 2 de l'Annexe sur les indemnités d'accident légales – Accidents survenus le 1^{er} novembre 1996 ou après ce jour (l'ancienne Annexe) – ce consentement ne figure plus dans la nouvelle Annexe.

Date d'entrée en vigueur des formulaires

À compter du 1^{er} septembre 2010, vous devrez utiliser les formulaires révisés pour les accidents ayant eu lieu depuis le 1^{er} novembre 1996 (le 1^{er} octobre 2003 pour le FDIO23).

Obtention des formulaires (version révisée)

Les formulaires révisés sont joints à ce bulletin et sont également disponibles sur le site Web de la CSFO, à l'adresse www.fSCO.gov.on.ca.

Philip Howell
Directeur général et
Surintendant, Services financiers

Le 5 mai 2010

Pièces jointes

- [Plan de traitement et d'évaluation \(FDIO-18\)](#)
- [Facture d'assurance-automobile standard \(FDIO-21\)](#)
- [Formulaire de confirmation du traitement \(FDIO-23\)](#)



Pour visualiser les fichiers PDF, vous devez avoir la version la plus nouvelle d'Adobe Acrobat® Reader. Vous pouvez télécharger ce logiciel gratuit à partir du [site Web d'Adobe](#).

Page: 6822 Trouver la page:

ALLER



Version à imprimer



Marquer la page d'un signet



Avis importants

| Confidentialité

| Accessibilité

| Accueil

| Ministère des Finances

| Plan du site

| Commentaires

| Contactez

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1990-2008

Commission des services financiers de l'Ontario

5160, rue Yonge

Toronto, ON M2N 6L9

1 800 668-0128

416 250-7250



Dernière mise à jour : 5/10/2010 2:31:01 PM



Services offerts dans différents
secteurs de services financiers

[Assurance](#) [Retraites](#) [Audiences/Décisions](#) [Permis/Enregistrement](#) [Qui nous réglementons](#) [À propos de la CSFO](#) [Publications](#)

Vous êtes ici: [Page d'accueil](#) > [Formules](#) : Formules de demande d'indemnités d'assurance-automobile

Taille du texte : [+](#) [-](#)

**Formules d'assurance
automobile**

**Formules de régimes
de retraite**

Formules d'assurance

**Formules de
règlement des
différends**

**Formules de le founds
d'indemnisation des
victimes d'accidents
de véhicules
automobiles (FIVAVA)**

**Formules des
institutions de dépôt**

**Formules des
courtiers en
hypothèques**

**Formules pour les
audiences devant le
TSF**

**Formules pour les
audiences devant le
Conseil consultatif**

**Formules pour les
audiences devant le
surintendant**

**Relevés annuels et
instructions**

Formules de demande d'indemnités d'assurance-automobile

Les formulaires FDIO et le formulaire Avis de divulgation relatif à un règlement, lesquels peuvent être imprimés ou téléchargés en formats Adobe Acrobat (.pdf), ont été approuvés par le surintendant aux fins des circonstances décrites dans chacun des formulaires.

Une version révisée [L'Évaluation des besoins des personnes soignantes \(Formulaire 1\)](#) est également disponible ci-dessous.

Veuillez prendre note qu'aux termes du Règlement 7/00 (Actes ou pratiques injustes ou trompeurs), l'utilisation d'un document au lieu d'un formulaire approuvé par le surintendant constitue une pratique ou un acte injuste et trompeur à moins qu'aucune des dérogations dans le document ne porte atteinte à sa substance ou ne soit conçue pour induire en erreur.

FDIO 1: Demandes d'indemnités accident

- pour utiliser à compter du 1^{er} mai 2007 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 2: Formulaire de confirmation de l'employeur

- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 3: Certificat d'invalidité

- pour utiliser à compter du 1^{er} mai 2007 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#))
([remplissable en ligne document MS Word](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 4: Demande d'indemnités de décès et funéraires

- pour utiliser à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#))
([remplissable en ligne document MS Word](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 5: Autorisation à divulguer des renseignements sur

NOTE IMPORTANTE

- Nouvelles formules du Service de règlement des différends

la santé

- pour utiliser à compter du 1^{er} mai 2007 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#))
([remplissable en ligne document MS Word](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 6: Demande d'indemnités pour frais

- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 9: Explication des indemnités payables par une compagnie d'assurance

- pour utiliser à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#))
([remplissable en ligne document MS Word](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 10: Choix de remplacement du revenu, d'indemnité de non travailleur ou de personne soignante

- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 11: Aiguillage, plan et sommaire d'évaluation du Centre d'évaluation désigné

- Formulaire périmé

FDIO 12: Activités quotidiennes

- pour utiliser à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#))
([remplissable en ligne document MS Word](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} novembre 1996 ([PDF](#))

FDIO 13: Déclaration de revenu et d'indemnités post-accident

- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 14: Autorisation à divulguer des renseignements médicaux au centre d'évaluation désigné

- Formulaire périmé

FDIO 17: Avis d'interruption des indemnités hebdomadaires et demande d'évaluation

- Discontinué le 1^{er} mars 2006

FDIO 18: Plan de traitement

- pour utiliser à compter du 1^{er} septembre 2010 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 7^{me} janvier 2008 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} mai 2007 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#))
([remplissable en ligne document MS Word](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 19: Demande de détermination pour une déficience invalidante

- pour utiliser à compter du 1^{er} mai 2007 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#))
([remplissable en ligne document MS Word](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 20: Demande d'évaluation de détermination d'une déficience invalidante

- Discontinué le 1^{er} mars 2006

FDIO 21: Facture d'assurance-automobile standard

- pour utiliser à compter du 1^{er} septembre 2010 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 7^{me} janvier 2008 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 2^{eme} avril 2007 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 22: Demande d'une approbation pour une évaluation ou un examen

- pour utiliser à compter du 7^{me} janvier 2008 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} mai 2007 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#))
([remplissable en ligne document MS Word](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 23: Formulaire de confirmation pré-approuvé du traitement de la structure

- pour utiliser à compter du 1^{er} septembre 2010 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 7^{me} janvier 2008 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#))
([remplissable en ligne document MS Word](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 24: Rapport pré-approuvé de statut de congé de la structure

- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2007 ([PDF](#))
- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

FDIO 25: Avis d'examen

- pour utiliser à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#))
([remplissable en ligne document MS Word](#))

FDIO 26: Consentement libre à un examen préalable à une demande d'indemnités

- pour utiliser à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#))
([remplissable en ligne document MS Word](#))

SDN 198: Avis de divulgation relatif à un règlement

- pour utiliser à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))

**Formule 1: Évaluation des besoins des personnes
soignantes
modifiée**

- en vigueur pour les accidents à compter du 31^{er} mars 2008 ([PDF](#))
- en vigueur pour les accidents à compter du 1^{er} février 2007 ([PDF](#)) ([remplissable en ligne document MS Word](#))
- en vigueur pour les accidents à compter du 1^{er} mars 2006 ([PDF](#)) ([remplissable en ligne document MS Word](#))
- en vigueur pour les accidents à compter du 1^{er} octobre 2003 ([PDF](#))



Pour visualiser les fichiers PDF, vous devez avoir la version la plus nouvelle d'Adobe Acrobat® Reader. Vous pouvez télécharger ce logiciel gratuit à partir du [site Web d'Adobe](#).

Page: 869 Trouver la page:

ALLER



Version à imprimer



Marquer la page d'un signet



Avis importants

| Confidentialité

| Accessibilité

| Accueil

| Ministère des Finances

| Plan du site

| Commentaires

| Contactez

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1990-2008

Commission des services financiers de l'Ontario
5160, rue Yonge
Toronto, ON M2N 6L9
1 800 668-0128
416 250-7250



Dernière mise à jour : 5/10/2010 2:31:01 PM